

les mineurs, dans la grande réunion de Bochum, ne fait aucun doute, maintenant qu'elles se sont adressées au gouvernement.

Une circulaire du syndicat des directeurs des charbonnages du bassin du Dortmund, qui recommande la résistance et qui est très agressive, ne contribuera pas à calmer l'irritation extrême des mineurs.

Le différend anglo-portugais
Londres, 4 mars. — Les négociations anglo-portugaises ont beaucoup progressé. Le traité définitif est en voie de signature, et on s'attend à ce qu'il sera signé dans peu de jours, un traité satisfaisant sera signé.

Deux femmes assassinées
Saint-Nazaire, 4 mars. — Une crime vient d'être découvert près de la Tour-de-Commerce. Deux femmes, les femmes Pons et Mlle Gagnier, âgées d'une soixantaine d'années, qui habitaient modestement ensemble, ont été assassinées dans la nuit de lundi à mardi.

Les meurtriers sont inconnus. L'habitation a été dévastée.

Arrivée de Gugenheim à Nancy
Nancy, 4 mars. — Gugenheim, l'ancien directeur d'un journal opportuniste de Nancy, arrêté pour escroqueries à Liabonne, est arrivé hier soir à 10 h. 40, accompagné de deux généraux.

Il avait les menottes et était ligoté; il paraissait très accablé.

Il porte un chapeau haut de forme qu'il a baissé sur ses yeux, et des gants blancs, qu'il ne se souvient à la gare au moment de son arrivée.

Gugenheim a été quelque peu lué; les généraux ont dû lui frayer un passage jusqu'au fiacre qui l'attendait à la porte de la gare.

A onze heures, le prisonnier était incarcéré.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 4 mars

Aujourd'hui ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 0/0 (1879)	
Les numéros 13,382 et 770,870 gagnent chacun 100,000 fr.	
Le numéro 1,055,639 gagne 25,000 fr.	
Les numéros 1,011,124 et 1,285,821 gagnent chacun 10,000 fr.	
Les numéros 1,298,686, 1,576,383, 1,553,090, 1,246,447 et 94,500 gagnent chacun 5,000 fr.	

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 (1883)	
Le numéro 48,590 gagne 100,000 fr.	
Le numéro 504,073 gagne 25,000 fr.	
Les numéros 102,503 et 350,000 gagnent chacun 10,000 fr.	
Les numéros 569,604, 383,011, 489,791, 733 et 201,726, les numéros quatre-vingt-neuf gagnent chacun 5,000 fr.	

780,722	547,835	765,797	193,211	415,665
931,884	287,109	409,403	302,833	323,643
2,811	720,274	608,881	878,319	818,691
39,955	778,732	388,554	214,751	975,612
42,139	681,522	108,141	829,936	322,383
214,285	689,193	251,149	163,646	609,365
610,765	658,609	388,552	347,219	106,947
412,167	473,493	323,933	451,124	452,688
782,273	832,639	769,939	857,312	496,010

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Paris, 4 mars. — Une dépression, 70, se trouve au large de la Bretagne, 10 degrés au-dessous de zéro. A Paris, 10 au-dessous de zéro.

Paris, 4 mars. — La situation se trouble de plus en plus sur nos régions. Les fortes pressions du nord de l'Europe se trouvent en face de nos côtes, et le minimum se tient toujours dans l'extrême Nord (77 mm).

Les courants de Nord-Ouest se sont affaiblis sur la Manche et l'Océan, mais la tempête annonce sévère pour les côtes de Provence.

Des vents du Nord-Ouest, signalés dans le nord, sur l'Europe centrale, en Italie et en Grèce.

La température se relève sur les îles britanniques, les côtes de France et de la Méditerranée.

Le thermomètre marquait ce matin : 14° à Arkanget, 0° à Paris, 1° à Lyon et 13° à Alger.

Dans les régions du Nord, la température marquait : 4° au pic du Midi, 6° au Puy de Dôme et 10° au Mont Ventoux.

En France, des averses probables dans le Nord et l'Est.

A Paris, hier, belle nuit. Température la plus basse de la nuit : -15°.

UNE VÉRITÉ

Quand un produit est bon, il obtient du succès. Tel le parfait GONGO, ce fin savon de France. Qui donne à tout le monde une exquise élégance. Et s'écrit : la Jeunesse des triques.

328424 Savonnerie Victor Faissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN MOYEN FACILE DE GAGNER DE L'ARGENT ET DE FAIRE DES RENTES. — Vous allez chez votre boulanger, chez votre boucher, chez votre épicière, chez votre modiste, chez votre marchand de chaussures, vous allez, on un mot, dans un magasin quelconque, faire un achat quelconque, mais d'une importance un ou deux francs au moins. En payant, vous demandez un Bon-Prime d'Épargne et d'Assurance de l'Union des Achatteurs; vous réunissez ainsi, au bout de trois mois, 20, 40, 50, ou 100 Bons-Prime.

BOUCHE CLOSE

XVIII

Patricio O'Farrell ne sentira pas plus la fatigue de l'étape de quinze lieues, dont il a déjà parcouru la moitié, qu'il ne sentira le gros temps de la pénible traversée. Un pareil voyage est un jeu pour cet homme que la mer des Indes a ballotté durant des semaines entières, qui a franchi des centaines de milles à l'aide du moyen de transport le plus atroce qu'il ait vu de son temps, le dos d'un éléphant. L'Inde, au-dessus de cette lassitude, égarée, dotée, tout son être, est brisé, l'andancement le plus complet du corps lui possède une heureuse et solitaire diversion.

La possesseur aveuglante, le soleil de feu, la soif dans la gorge est acide, son état thermométrique de carottes, quand il se souvient de ses heures qu'il a passées en guise dans sa chambre confortable de Paris, le corps bercé par les douces d'un luxe hospitalier, l'âme égarée par une agonie, une agonie, au milieu de la solitude, la torture est calmée. Si seulement, un jour, un compatriote lui promettait l'oubli au dernier détour de la route, avec quelle joie il chevaucherait ainsi de longues heures, des semaines entières, sans se plaindre.

L'oubli... Sur une sa d'élance, on criant un nom, la troupe inexorable des souverains, monte invisible sans ténacité, ne prend jamais le change. Et quand Mohamed, à la tête de sa troupe, se présente, dirige vers lui, pour voir si tout va bien, son grand col noir très doux, le jeune homme, tressaille, songeant à cet autre regard qui lui posait avec un silence désespéré, la tendre question à laquelle sa réponse se répondait par un mensonge. Et c'est pour ne pas dire la vérité — car c'est aujourd'hui en soirée qu'il fait la nuit, qui fut loin d'être, jusqu'à ce

Vous avez d'abord 20, 40, 60 ou 100 parts de Bon d'Épargne de la Capitalisation, société qui fait ses remboursements par tirages, le premier jour non forcé de chaque mois. Si l'un de vos Bons-Primes porte le numéro appelé au remboursement, vous gagnez 2 francs 50 cent., ou 50 francs ou 100 francs, selon la valeur desachats que vous avez faits dans le mois chez vos divers fournisseurs et selon la valeur des Bons qu'ils vous ont donnés. C'est ce qui vient d'arriver à un certain nombre de personnes ce mois-ci, et ce qui arrivera à beaucoup d'autres les mois suivants.

Les Bons-Primes qui portent un numéro non sorti ont toujours une valeur. Apportez-les à l'UNION DES ACHATS, et, selon leur nombre et leur valeur, on vous remettra un titre qui vous rendra propriétaire d'une part d'un autre Bon d'Épargne ou d'une part d'un bon du Crédit Foncier de France.

En continuant ainsi, chaque mois, vous avez, chaque mois des chances de gain, et vous vous faites un capital qui grossit raison directe de l'importance de vos achats.

Si vous le préférez, vous pouvez avoir un contrat d'assurance qui vous donnera la certitude de toucher une somme d'argent à un certain âge, et, à moins temps de laisser une somme égale à vos enfants ou vos héritiers en cas de décès prématuré de votre part.

Un mot, avec les Bons-Prime de l'UNION DES ACHATS, les maisons de détail peuvent, à très peu de frais, donner à leurs clients les avantages des Coopératives et leurs clients peuvent à leur tour s'associer à ces avantages.

Les personnes riches et très aisées peuvent, en obtenant régulièrement des Bons-Prime de leurs fournisseurs, assurer un capital ou des rentes aux gens moins heureux auxquels ils s'intéressent.

N. B. — L'UNION DES ACHATS met à la disposition de toutes les maisons de détail des Bons-Prime d'Épargne et d'Assurance. Les personnes qui ont un magasin, un commerce, un atelier, un magasin de Meubles, les sont partagés en quatre catégories de maisons diverses, ce qui permet au commerçant de les distribuer à sa convenance, selon l'importance de la dépense faite chez lui, selon qu'il paie comptant ou non, et aussi selon la durée du crédit qu'il accorde.

Les maisons ne devront rembourser à la fin de chaque mois que les Bons qu'elles auront distribués.

Celles qui en distribueront chaque mois un certain nombre auront droit à des avantages particuliers.

La liste de ces maisons sera publiée régulièrement dans le Journal de Roubaix et dans une notice tirée à cinquante mille exemplaires et distribuée chaque mois à Roubaix-Tourcoing et aux environs.

Extension des lignes téléphoniques. — On peut considérer comme très prochaine une extension du service téléphonique de notre région.

Les lignes de Lille à Roubaix, Roubaix et Tourcoing vont être reliés avec ceux de Tournai et de Courtrai.

Les fréquentes relations de notre région avec les deux villes belges, rendent de plus en plus la mesure de l'extension de ces lignes de postes et télégraphes compte applicable bientôt.

La conférence de M. Canet au Cercle de la Concordance. Il y avait une quinzaine d'années, mercredi soir, au Cercle de la Concordance, rue Pellier, pour la dernière des intéressantes conférences données cet hiver de la part de ce club particulier.

Un grand nombre de personnes assistèrent à cette conférence. M. Canet, professeur d'histoire aux Facultés Catholiques de Lille, son nom nous dispense de tout éloge.

À l'égard de sa conférence, M. Canet filiait le groupe roubaixois de la Jeunesse catholique française de son zèle et du succès de son apostolat. Roubaix est un grand centre de la vie intellectuelle, morale et religieuse, et dans cette ville particulière, la jeunesse catholique a une action dont les résultats sont très remarquables.

M. Canet partit de la fin du siècle dernier, qui vit de folies et d'impuets; le Directeur, au point de vue religieux, ne valut guère beaucoup mieux que le Directeur de l'époque. Mais, par les articles organisés, le premier Consul repréentait bientôt d'une manière qu'il avait accordé à l'Etat.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

M. Canet, à l'égard de la Concordance, s'occupait de la Société, avait une Religion par le grand mouvement qu'il souleva. L'église mentionne les instructions religieuses de l'abbé Frayssinous, de 1801.

l'univers. Cette force catholique parut dangereuse à l'Empire qui fut tout ce qu'il put — il assambla la Société de Saint-Vincent-de-Paul à la Fr...-Maconnelle — pour la supprimer.

L'Empire tombe. Au lendemain de la Révolution du 4 Septembre, on fut loin d'être favorable à la religion. Et depuis l'écroulement de 1872 à nos jours, les courants catholiques ont subi de nombreuses déceptions. C'est la seule part de liberté que nous ayons, c'est la religion catholique. Deux œuvres nouvelles ont surgi : celle des cercles ouverts catholiques que nous aient le grand nombre de catholiques de France. On s'est efforcé de les organiser, de les regrouper, de leur donner une importance de régénération pour un avenir plus ou moins éloigné.

Le mal social sera guéri, l'entêtement sans doute, mais le mal sera guéri par les forces qui le font vivre, par les forces qui le font vivre, par les forces qui le font vivre.

Les conférences du cercle militaire. — La prochaine conférence de cercle militaire aura lieu le samedi 20 mars, à huit heures et demie du soir, au local habituel des réunions, Grand Café, rue de la Gare. Elle sera faite par M. Mitgeville. On prie tous les membres du cercle d'assister à cette conférence, qui promet d'être très intéressante.

La conférence de samedi prochain à la société de géographie. — La prochaine séance de la société de géographie aura lieu le samedi 20 mars, à 8 heures et demie du soir, au local de la Bourse.

Le Comité s'est assuré le concours pour cette conférence, de M. Capus, qui a exploré l'Amérique centrale et le Sud-Amérique, et qui a fait de nombreuses découvertes de l'Indo-Kouck, situé au nord de l'Inde.

Cette conférence qui, étant donnée les connaissances spéciales de M. Capus, promet d'être brillante sera ouverte à tous les membres de la société de géographie du local de la Bourse ne manquera pas de se rendre nombreux à la réunion de samedi.

Réunions de commissions municipales. — Les premiers et seconds commissions se réunissent le mercredi 6 mars, à 5 heures 1/2 du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

2. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

3. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

4. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

5. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

6. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

7. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

8. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

9. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

10. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

11. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

12. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

13. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

14. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

15. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

16. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

17. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

18. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

19. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

20. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

21. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

22. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

23. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

24. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

25. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

26. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

27. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

28. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

29. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

30. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

31. Société de gymnastique et la Roubaixienne, qui ont été fondées par la ville de Roubaix, et qui ont été reconnues par le préfet de la Seine le 18 mars 1891.

dernière violence et renversa à deux reprises Vandenberghe. On dut réquisitionner les agents du poste central pour conduire de force ce singulier personnage à la prison de l'Hôtel-de-Ville.

Un mobiliser mes péchés. — Voici un procédé étrange de réconciliation. Un individu, Jean Dubois, âgé de 30 ans, marié, père de deux enfants, se fit accompagner par deux amis, et se rendit à la gare de Valenciennes, où il se fit accompagner par deux amis, et se rendit à la gare de Valenciennes, où il se fit accompagner par deux amis.

Tombe d'une échelle. — Une accident s'est produit hier soir, rue de Valenciennes. Un ouvrier maçon occupé à la réparation intérieure d'une cheminée, était tombé sur une échelle, et se fit plusieurs blessures.

Conseil municipal de Watroux. — Séance du mardi 3 mars 1891. — Suite. — Mesures proposées par le Conseil municipal de Watroux, le 2 mars 1891.

Le Maire. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.

M. Carnin. — On pourrait offrir dix francs par an à la commune de Watroux, pour la construction d'une école.